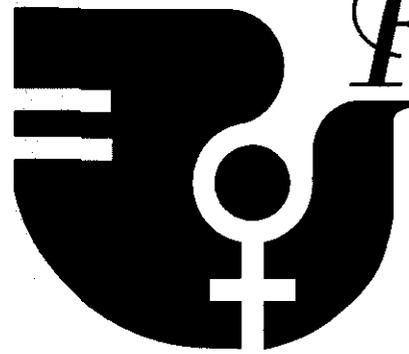


33 000 femmes

4^e conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes
第四次世界妇女大会



Regard
sur
Beijing

les continents

de la conférence

La participation

Près de 17 000 personnes étaient inscrites, que ce soit à titre de déléguées gouvernementales (4 500), ONG (4 000), personnel des gouvernements (5 100) et journalistes (3 250). Ce sont 181 États Membres (de l'ONU) plus 7 pays observateurs pour un total de 188 pays qui étaient représentés officiellement lors de la Conférence de Beijing qui s'est déroulée du 4 au 15 septembre 1995. Déjà plus de 33 000 personnes, membres d'ONG étaient arrivées sur place pour la tenue du Forum parallèle, du 30 août au 4 septembre, faisant de cet événement le plus grand rassemblement de femmes de l'histoire. Les deux événements ont réuni environ 50 000 personnes dont les deux tiers étaient des femmes.

Les travaux

La majorité des textes ayant été approuvés lors du processus préparatoire, c'est environ 20% des 137 pages du projet de Plate-forme pour l'action qui devait être accepté pendant la Conférence, étant toujours «entre crochets».

Pour disposer de ces parties «entre crochets», des discussions se déroulent entre déléguées officielles dans *deux groupes de travail* chargés de négocier des sections distinctes du texte de la plate-forme. Si des questions litigieuses restent en suspens, des *groupes de contact* sont formés pour poursuivre les discussions et soumettre leurs modifications à leur groupe de travail respectif.

La Grande Commission revoit les décisions des groupes de travail et négocie le texte des passages qu'il reste à régler. Le texte final du *Programme* est adopté par voie de consensus par une majorité importante, même si des réserves peuvent être exprimées par certains pays qui se rallient malgré tout au consensus général.

d'action

Faits saillants

Au total, le Programme d'action adopté à Beijing, compte 362 paragraphes recommandant des solutions aux douze problèmes faisant obstacle à l'égalité des femmes. Les engagements suivants y figurent. Les citations ont été entendues dans les ateliers tenus lors du Forum des ONG.

L'universalité des droits humains des femmes

«J'ai subi le poids des Églises».

Les droits fondamentaux des femmes, à toutes les étapes de leur vie, sont reconnus comme faisant partie, inaliénablement, intégralement et indissociablement des droits universels de la personne. La tentative de parler de droits en matière de sexualité et de procréation a fait l'objet d'une vive controverse. Des réserves ont été émises sur ces points par un certain nombre de pays, surtout catholiques et islamiques et le Saint-Siège.

La santé

«Comment ne pas mourir du sida quand on nous interdit de prendre des préservatifs?»

Il y a entente sur le droit de toutes les femmes de contrôler tous les aspects de leur santé et, en particulier, de leur fécondité. Entre autres, on demande aux gouvernements d'envisager de revoir les lois qui contiennent des mesures punitives contre les femmes ayant subi un avortement illégal et pour leur demander de se pencher sur les répercussions sanitaires des avortements dangereux.

La violence

«Montrons à nos enfants que nous ne respectons pas la violence qui est l'outil des faibles».

Parce qu'on reconnaît qu'elle n'est pas une question privée, les États devront faire preuve de diligence pour éviter la violence familiale

La pauvreté • L'éducation
La santé
La violence contre les femmes
La paix
(effets des conflits armés)
Les structures et les politiques économiques
Le partage du pouvoir et la prise de décisions
La promotion de l'égalité
Les droits de la personne
La participation aux systèmes de communication
L'environnement • La fillette

gouvernementales



Le Forum des ONG a débuté dès le 30 août, à Huairou, à plus de 40 kilomètres de Beijing. Parmi les 33 000 femmes et hommes, venant des cinq continents, il y avait 500 Canadiennes et environ une centaine de Québécoises.

Les difficultés de logistique n'ont pas manqué: changement de lieu des réunions, annulation d'ateliers, lacunes dans les services de traduction. Malgré ces difficultés et bien d'autres, dont l'éloignement, les installations du site endommagées par des pluies diluviennes, l'atmosphère était unique! Tout au long des jours, la détermination des participantes n'a pas faibli et a donné lieu à des échanges passionnants. Une solidarité puissante, presque palpable, a eu de quoi motiver toutes les femmes à poursuivre leur engagement dans l'avenir, chacune dans son milieu respectif.

Avant la Conférence

La participation d'une association comme l'AFEAS commence de nombreux mois avant la Conférence. Il y eut d'abord la présence au comité préparatoire québécois et des rencontres ponctuelles sur le plan canadien. Ensemble, les représentantes des divers groupes de femmes, à partir de leurs besoins et dossiers respectifs, ont élaboré des recommandations et établi leur propre plate-forme qu'elles ont pu ensuite comparer à celle élaborée par leur gouvernement.

L'AFEAS participe ensuite, à New-York, aux deux journées de consultations des ONG précédant la 2^e rencontre préparatoire. Ces rencontres ont permis d'établir une plate-forme internationale des ONG. La présidente de l'AFEAS y a piloté une recommandation portant sur la reconnaissance du travail non rémunéré auprès des négociatrices officielles du Canada. Le Canada a ensuite mis de l'avant cette demande dans les négociations lors de la Conférence.

Le Forum parallèle

Il a été un lieu de discussions, d'échanges d'idées, d'élaboration de plans et de stratégies visant à influencer les travaux des déléguées à la grande Conférence. Les représentantes d'associations féminines venant de tous les pays y ont discuté

• gion pour éviter leur obligation. Éléments nouveaux: les pays ont l'obligation de légiférer
• contre la violence, de poursuivre et en punir les auteurs. Ils devront former des inter-
• venants habilités à reconnaître la violence basée sur le sexe et à y réagir avec sensibilité.
• Les violences subies par les femmes dans les zones de conflits, les stérilisations, les
• avortements forcés, la sélection prénatale du sexe, l'infanticide des bébés filles et les viols
• systématiques ont été fermement condamnés. C'est un des thèmes de la Conférence où
• l'on peut parler d'avancée.

La famille

• *«Les femmes détiennent le savoir-faire et le savoir-devenir.
• C'est le rapport à l'homme qui brime les femmes».*

• La famille est reconnue comme l'unité de base de la société qui peut présenter di-
• verses formes selon les systèmes culturels, politiques et sociaux différents. La plate-forme
• stipule que la responsabilité d'élever les enfants incombe aux parents - homme et femme-
• et à la société dans son ensemble. La maternité, les responsabilités parentales et le rôle
• des femmes dans la procréation ne doivent pas restreindre la pleine participation des
• femmes dans les diverses sphères de la société.

Le travail non rémunéré

• *«Se battre pour faire signer la Convention sur l'élimination
• de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
• Quand les États l'ont signée, se battre pour la faire ratifier.
• Quand ils l'ont ratifiée, se battre pour la faire adopter».*

• L'entente reconnaît l'importance d'améliorer la façon de mesurer et d'évaluer le tra-
• vail non rémunéré. On y prévoit la mise en place de mécanismes propres à favoriser la pro-
• motion de la femme, à mesurer quantitativement le travail non rémunéré des femmes
• exclu des comptes nationaux, à améliorer les méthodes qui traduiront sa valeur par des
• comptes distincts mais compatibles avec les comptes nationaux. Le Canada a activement
• contribué à ce résultat.

Pauvreté et accès aux ressources économiques

• *«Problème no 1 au Québec: la pauvreté.
• Du 26 mai au 4 juin 95, marche des femmes contre
• la pauvreté, 200 km en une semaine: "Du pain et des roses"».*

• Les gouvernements devront réformer leurs législations et pratiques administratives
• afin que les femmes puissent jouir sur un pied d'égalité des mêmes droits que les hommes
• et du même accès aux ressources économiques, notamment le droit d'hériter, de posséder

à une manière harmonieuse les recommandations de la Plate-forme.

Le Forum, c'est une réunion stratégique du mouvement mondial des femmes et ce, dès le début des travaux préparatoires de la Conférence. Les représentantes des ONG se tiennent au courant des fluctuations dans les discussions des déléguées, des avancées et des reculs qui surviennent face aux différentes recommandations. Elles s'assurent que leurs préoccupations sont reflétées lors des séances de travail et cherchent à influencer les travaux en transmettant aux déléguées gouvernementales les points chauds sur lesquels elles réclament leurs interventions.

«Nous avons joué un rôle pivot». C'est **Jacqueline Nadeau-Martin**, présidente de l'AFEAS, qui en fait la constatation. «Le FORUM permettait de valider une perception commune des différentes problématiques... Lors de la Conférence, c'est par des ententes dans les caucus, la négociation de priorités et les pressions des ONG que passaient les courants progressistes entre les organisations et certaines délégations de négociatrices officielles. L'objectif ultime était de profiter au maximum des contacts en vue d'accélérer l'atteinte de l'égalité pour les femmes, à tous les niveaux, dans tous les domaines, en exigeant des engagements concrets»⁽¹⁾.

Le Forum, célébration de la solidarité

Huguette Labrecque-Marcoux, vice-présidente de l'AFEAS, présente au FORUM, le résume ainsi: «Le Forum a été un lieu d'échanges des expériences des femmes issues de tous les milieux: femmes des associations, chercheuses universitaires, femmes d'affaires, francophones, et tellement d'autres... un lieu de célébration de leurs réalisations. Il a été un véritable «marché de la parole», caractérisé par la diversité d'idéologies de ses participantes.

Plus de 5 000 activités se sont déroulées à Huairou: ateliers, plénières, panels, groupes de travail, manifestations, spectacles qui ont favorisé un contact plus étroit entre les participantes. Des présentoirs et kiosques ont offert une variété de livres, dépliants ainsi qu'un immense marché d'affiches en provenance du monde entier»⁽²⁾.

La fillette

«*Attention à la coutume qui neutralise les lois*».

L'insistance des pays africains, de l'UNICEF et des ONG ont conduit à l'ajout de ce thème à la plate-forme d'action, qui a fait l'objet des négociations les plus âpres. Tous les aspects de la discrimination à l'égard de la fillette sont cités: sélection prénatale, violence sexuelle, discrimination alimentaire, accès aux services de santé physique et mentale ainsi qu'en matière d'éducation, de succession et d'héritage. De nombreux pays musulmans ont déclaré qu'ils n'acceptaient les dispositions sur la question de l'héritage que dans la mesure où elles sont compatibles avec les préceptes de l'Islam, les filles ne pouvant hériter que de la moitié de l'héritage du fils.

Partage du pouvoir

«*Je crois que le partenariat est le mot clef de la plate-forme*».

Deux objectifs stratégiques ont fait consensus: prendre des mesures spécifiques et fournir les moyens propres à assurer aux femmes l'égalité d'accès et la pleine participation aux structures de pouvoir et à la prise de décisions. Des mesures sont identifiées à l'intention des gouvernements, des partis politiques ainsi que de tous les organismes publics et privés pour réaliser les objectifs fixés.

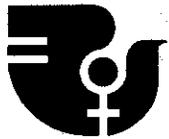
L'analyse selon les sexes

«*Si une femme ne connaît pas ses droits, elle ne peut les utiliser*».

L'entente demande que les politiques et programmes des gouvernements comportent une analyse de leurs répercussions différenciées selon le genre afin que les gouvernements tiennent compte de la manière dont ces politiques et programmes affectent différemment les femmes et les hommes.



AFEAS



第四次世界妇女大会

et, après BEIJING...?

«C'est maintenant à nous tous et toutes de nous engager et de réaliser le monde pour lequel nous nous sommes battues à Beijing»⁽³⁾.

L'après-Beijing

Pour un pays, signer ou approuver un Programme d'action des Nations Unies ne revient pas à passer une loi. Il servira plutôt à orienter la législation nationale et à forger des priorités. C'est alors que le rôle des ONG est de premier ordre!

La présidente de l'AFEAS le définit ainsi: *«Nous avons le devoir de surveillance, de vigie, de pression pour rendre effectif les objectifs stratégiques retenus et surtout pour ne tolérer aucune forme d'intégrisme portant atteinte aux droits fondamentaux des femmes... Le plan d'action de Beijing devient donc la toile de fond pour jauger et vérifier nos propres politiques nationales et questionner nos pratiques... À nous de jouer!»*

Elle poursuit: *«Beijing fut un grand stimulant pour refaire le plein d'énergie pour une nouvelle mobilisation vers l'an 2000... Nous avons regardé le monde à travers les yeux de milliers de femmes et maintenant nous devons passer au-delà des principes écrits vers la concrétisation dans les faits. Passons à l'action dans la solidarité!»⁽⁴⁾*

第四次世界妇女大会



L'ONU et l'égalité des droits des femmes

Dès sa fondation, en 1945, l'Organisation des Nations Unies (ONU) se dote d'objectifs précis en matière d'égalité des droits entre les femmes et les hommes, objectifs qui sont définis dans sa Charte.

Pour réaliser ces objectifs, l'ONU déploie toute une stratégie:

- 1946 Mise en place de la Commission de la condition de la femme.
- 1952 Adoption de la Convention sur les droits politiques de la femme.
- 1967 Déclaration sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
- 1975 «Année internationale de la femme», 1re Conférence mondiale sur les femmes à Mexico; participation: 133 États; thèmes développés: Égalité, développement, paix. Adoption d'un programme d'action mondial pour la période de 1975 à 1985, décrétée Décennie pour les femmes.
- 1979 Adoption de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ratifiée par plus de 150 pays.
- 1980 2^e Conférence mondiale sur les femmes, à Copenhague; participation: 145 États; thèmes développés: Emploi, santé, éducation.
- 1985 3^e Conférence mondiale sur les femmes, à Nairobi; participation: 155 États et présence de 15 000 participantes au Forum parallèle reconnu comme le berceau d'un féminisme global. Adoption du document Stratégies prospectives d'action applicables avant l'an 2 000.
- 1995 4^e Conférence mondiale sur les femmes à Beijing, en République populaire de Chine; participation: 188 États; thème: Lutte pour l'égalité, le développement et la paix.

En plus de la condition des femmes, la Charte de l'ONU cible d'autres secteurs d'activité. Des conférences mondiales sont tenues: le Sommet sur les droits de l'enfant de New-York, en 1989, le Sommet sur l'environnement et le développement à Rio de Janeiro, en 1992, la Conférence mondiale sur les droits de l'homme à Vienne, en 1993, la Conférence internationale sur la population et le développement au Caire, en 1994, le Sommet mondial pour le développement social à Copenhague, en 1995. À ces instances sont également poursuivis des objectifs spécifiques pour l'égalité des femmes.

Références/sources

- ⁽¹⁾ UMOFC, Newsletter, déc. 1995, no 32, Pékin... une rencontre de solidarité, Jacqueline Nadeau-Martin, p. 12.
- ⁽²⁾ AFEAS, Notes pour une conférence, Huguette Labrecque-Marcoux, 1996.
- ⁽³⁾ Comité coordinateur canadien pour Beijing, De retour de Beijing, décembre 1995.
- ⁽⁴⁾ UMOFC, Newsletter, déc. 1995, no 32, Pékin... une rencontre de solidarité, Jacqueline Nadeau-Martin, p. 13.
- Condition féminine Canada, Nouvelles de Beijing, bulletin, sept. 1995.
- UMOFC, Newsletter, bulletin, De Pékin à Canberra, déc. 1995, no 32.
- ONU, Mettre la femme à l'ordre du jour, Guide pour la participation aux conférences mondiales de l'ONU, 1995.
- Condition féminine Québec, Éléments d'information en vue de la conférence de presse, 20 septembre 1995.
- De retour de Beijing, bulletin, Comité coordonnateur canadien pour Beijing, décembre 1995.

EN ROUTE POUR LA CONFÉRENCE MONDIALE...

Quelques explications pour s'y retrouver... (*)

La Conférence mondiale

Point culminant de toutes les activités préparatoires aux niveaux national, régional et international.

Le Forum des ONG

Activité parallèle, sans caractère officiel, qui permet d'échanger de l'information, des idées, des réalisations, élaborer des solutions à la discrimination, former des réseaux.

La délégation officielle

Elle se compose en général de représentantes ministérielles occupant de hauts postes dans leur gouvernement et d'expertes techniques. De plus en plus de pays incluent des ONG dans leur délégation.

Les ONG

Les organisations non gouvernementales (ONG) sont de deux niveaux: celles (environ 200) qui sont dotées d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et les ONG accréditées par l'ONU qui participent à certains travaux de la Conférence. L'AFEAS, ONG membre de la délégation du Québec, a été accréditée.

La Plate-forme

C'est à partir des rapports nationaux et des plates-formes d'action régionales qu'est établie la plate-forme pour la Conférence mondiale. Elle réunit l'ensemble des propositions devant faire l'objet de consensus de la part des déléguées officielles lors des rencontres préalables et pendant la Conférence.

La Déclaration officielle

C'est le résumé des grands principes adoptés par l'ensemble des pays participant à la Conférence.

Le Programme d'action

C'est un ensemble de stratégies et de mesures acceptées par les États Membres, souvent accompagnées d'une déclaration, et destinées à la réalisation des objectifs de la conférence. Les États Membres commencent à rédiger le Programme d'action au cours des réunions du comité préparatoire.

**Parce que les femmes ont été majoritaires à Beijing, le féminin est utilisé dans toute la brochure pour désigner les personnes présentes à la Conférence.*

L'AFEAS... présente !



Jacqueline Nadeau-Martin, présidente provinciale, membre ONG accréditée faisant partie de la délégation gouvernementale québécoise, présente au Forum et à la Conférence de Beijing, 1995.

Huguette Labrecque-Marcoux, vice-présidente provinciale, déléguée par le Réseau à la condition féminine dans l'Église, présente au Forum des ONG, 1995.

Lise Paquette, alors présidente provinciale, présente au Forum des ONG lors de la Conférence de Nairobi, 1985.

Micheline Villemure, alors présidente de la région AFEAS Mauricie, présente à titre de représentante ONG lors de la Conférence de Copenhague, 1980.

Azilda Marchand, alors présidente provinciale, présente à titre de représentante ONG lors de la Conférence de Mexico, 1975.

L'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) regroupe **20 000 femmes**, dans **450 localités du Québec**. Au-delà de cet enracinement dans le milieu québécois, l'AFEAS est présente sur la scène fédérale par ses interventions auprès du gouvernement et ses alliances ponctuelles avec d'autres associations féminines canadiennes.

Au plan international, dès les années 70, des représentantes de l'AFEAS siègent à la Commission canadienne de l'Unesco (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture) et à ses sous-commissions de l'Éducation et de la Condition de la femme. Plus récemment, de 1991 à 1996, l'AFEAS a siégé au conseil d'administration de l'Union mondiale des organisations féminines catholiques (UMOFC) qui jouit d'un statut consultatif auprès des agences des Nations Unies comme UNESCO, UNICEF, etc.



AFEAS Association féminine
d'éducation et d'action sociale

Siège social
5999 rue de Marseille
Montréal (Québec)
H1N 1K6
Téléphone: (514) 251-1636
Télécopieur: (514) 251-9023

Ce dépliant est publié grâce à la participation financière de
Condition féminine Canada, Programme Promotion de la femme.
Avril 1996

